

Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial au produit phytopharmaceutique **LIFE SCIENTIFIC CYPRODINIL/FLUDIOXONIL***

de la société **Life Scientific Ltd**

enregistrée sous le **n°2018-0059**

La mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour le nom précisé dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Le nouveau nom commercial ajouté par la présente décision est le nom FIACRE.

Informations générales sur le produit

Nom du produit	LIFE SCIENTIFIC CYPRODINIL/FLUDIOXONIL GALOP CONFLUX FIACRE
Type de produit	Générique
Titulaire	Life Scientific Ltd Nova UCD Belfield Innovation Park UCD Belfield Dublin 4 IRLANDE
Formulation	Granulé dispersable (WG)
Contenant	375 g/kg - cyprodinil 250 g/kg - fludioxonil
Numéro d'intrant	831-2014.01
Numéro d'AMM	2150571
Fonction	Fongicide
Gamme d'usages	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 01 FEV. 2018

Françoise WEBER
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)